

Projet écomobilité des lycées de Compiègne #MobilitezVous

Démarche globale intégrée : conduite de projet

Où ?

Lycée Polyvalent Charles de Gaulle, Lacroix-Saint-Ouen (à proximité immédiate de Compiègne), Département de l'Oise. Accueillant environ 1000 élèves et 200 étudiants.

Qui ?

Les élèves des 3 lycées publics de Compiègne, mais la démarche concerne aussi plus largement la population environnante afin de développer le nombre de cyclistes sur le territoire.

Comment procéder ?

Moyens humains

Les élèves du CVL, accompagnés par leur CPE référent vie lycéenne, M. EL HERECH et encouragés par leur proviseur M. LOUVET. Le vice-président du CVL a un rôle de « chef de projet » et au sein du groupe, chaque élève a des missions définies.

Afin de réduire l'impact du projet sur le temps scolaire, les réunions se réalisent essentiellement lors de « déjeuners de travail ».

Quand ?

La démarche a été lancée en 2018 et est toujours en cours.

Avec qui ?

Pilotage : lycée, Equipe projet : CPE, chef d'établissement, élèves du CVL (Conseil de Vie Lycéen).

Partenaires : AU5V, autres lycées publics du bassin, Rectorat, UTC, Région, ville et agglomération de Compiègne.

Moyens financiers

Aucun budget n'a été dédié à ce projet, ce fut volontaire afin de ne pas être dépendant de la question financière.

Le but était de produire un travail d'étude par les élèves, qu'ils aient un rôle de conseil préalable aux réalisations. Ensuite c'est à la collectivité ou à l'établissement de voter une ligne budgétaire au besoin afin de mettre en application les recommandations.

Contexte / historique de la mise en place de la démarche :

Deux éléments ont permis de faire émerger le projet. D'une part, le constat d'un problème de sécurité et d'accessibilité cyclable aux abords du lycée, qui est implanté dans une zone d'activité. D'autre part, au sein du lycée, une formation sur la conduite de projet est suivie par les élèves du CVL. Cette formation a été initiée par le CPE, M. EL HERECH. L'objectif étant de rendre les élèves plus autonomes et plus citoyens, de développer des compétences en dehors des cours. Les jeunes y apprennent à identifier toutes les étapes pour mettre en œuvre un projet. Le chef d'établissement étant cycliste et sensible à ces questions de mobilité, le sujet du vélo et de l'écomobilité a servi de thème pour cette formation.

Ainsi, pour lancer le projet, un travail de communication a été mis en place auprès des élèves et leurs parents : aussi bien sur les réseaux sociaux que via des stands lors d'événements. Mais également par des présentations de la part du CVL auprès des classes, du conseil d'administration ou lors des inter-CVL (réunions des CVL de tous les lycées du secteur), mais aussi par de l'affichage au sein du lycée.



Détail de l'action

La démarche portait sur 2 volets : les aménagements cyclables et les services vélos. Pour le 1er volet, l'objectif était de pouvoir relier les 3 lycées publics de Compiègne via des pistes cyclables, voire d'étendre le réseau jusqu'à l'université et à la gare. Le but étant de relier simplement et rapidement à vélo les lycées, car les élèves ont des cours dans les divers établissements de la ville. Le vélo semblait être un moyen de déplacement adapté à leurs besoins (rapidité, flexibilité...).

Pour pouvoir justifier de cette volonté, il semblait nécessaire de faire un état des lieux de l'existant. Ainsi les élèves ont mené un photo-reportage lors d'une déambulation à pied. Cela a permis de mettre en lumière les points noirs de l'itinéraire cyclable desservant le lycée. Afin de compléter cela, les élèves ont étudié des publications scientifiques et réglementaires sur le vélo.

Pour le 2eme volet, il s'agissait de s'intéresser aux services vélos, manquants aux abords des lycées. Les élèves ont donc pensé à la mise en place de stations de vélos en libre-service. Ils ont mené une enquête au sein de leur lycée pour justifier ce besoin. Pour cela, les classes de STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) ont été sollicitées (compétence développée dans ce cursus). Ainsi, à partir des données récoltées, un cahier des charges a été mis en place pour la création de stations VLS.

Tout cela a abouti à la rédaction d'un document de synthèse d'une 15aine de pages, avec un diagnostic et des préconisations, ayant pour but de faire du lobbying auprès des acteurs du territoire. Ainsi, la dernière étape du projet était une présentation orale aux autres lycées du secteur, au rectorat, à la région, ainsi qu'à l'agglomération de Compiègne. Des engagements ont d'ailleurs été pris par l'agglomération. Puis, afin de pérenniser le projet, le groupe de lycéens participe désormais à des groupes de travail mobilité organisés par l'agglomération et comprenant divers acteurs tels que l'AU5V, Compiègne en Transition...

LES BILAN DE L'ACTION

Le soutien aux projets du CVL a été inscrit dans le contrat d'objectif de l'établissement, ce qui en fait une priorité pour le lycée sur les 3 prochaines années. Ainsi, le travail mené sur les pistes cyclables a été pris en compte et l'agglomération va effectuer des aménagements dans ce sens. Les lycéens comptent sur le déploiement des pistes cyclables sécurisées pour attirer les cyclistes utilitaires. Sur le volet services vélo avec les stations VLS, il s'agit du prochain chantier à faire avancer.

Ce projet a permis de créer du lien au sein de la communauté éducative. Les élèves ont développé des compétences sur la conduite de projet en équipe. Ainsi, au départ du projet, certains lycéens n'auraient jamais imaginé être capable de prendre la parole devant une assemblée de 300 personnes ou encore négocier avec le chef d'établissement. Cela leur a permis d'être véritablement des « acteurs importants de leur scolarité ».

Afin de mener à bien ce type de projet, il faut mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, afin de chacun puisse apporter ses propres compétences au projet. Tout le monde peut et doit s'emparer du projet. Il s'agit de mener un projet éducatif global, qui ne se limite pas à une seule thématique. Et laisser une autonomie réelle aux élèves.

CONTACTS

Mehdi EL HERECH
Conseiller Principal d'Education
Lycée Polyvalent Charles de Gaulle
44 Rue Jacques Daguerra
60321 Compiègne
Mail : mel-herrech@ac-amiens.fr
Web : <http://degaulle.lyc.ac-amiens.fr/>
Facebook, Instagram, LinkedIn : @lyceepolyvalentcdg
Twitter : @LyceeCharles

Centre ressource régional en écomobilité, animé par Droit au vélo - ADAV
et En Savoir plus
Tél : 03 20 52 97 58
Mail : contact@ecomobilite.org
www.ecomobilite.org

